

# Module indépendant Travaux sous Tension en **Basse Tension sur les Ouvrages - TER APP**

REMPLACEMENT D'APPAREIL SUR OUVRAGE TERMINAL (TER APP)

PUBLIÉ LE 26/09/2024 - MIS À JOUR LE 30/01/2025



Secteur(s)

Bâtiment, Travaux Publics

Public visé

Personnel d'exécution

Durée

28 heures, soit 3 jours

Recyclage des compétences

Oui

Environnement de travail

Chantier

Chantier électrique basse et très basse tension

Opération(s) effectuée(s)

Intervention sur un chantier électrique

Métiers

Electricien, Monteur de réseaux électriques

Mots clés

TER APP, Indépendant, Terminal, Remplacement, Comptage, Habillage, Déconnexion, Connexion, LINKY

### Formation

Détails du public visé : Toute personne appelée à pratiquer des TST BT.

Détails des prérequis : Avoir une formation et une expérience suffisante. Aptitude médicale.

Objectifs de formation : Acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser, dans les règles de l'art et en toute sécurité, des activités spécifiques sous tension sur des ouvrages de type « Terminal » et limitées aux dérivations individuelles.

#### Contenu:

La formation devra comporter a minima :

- un apport théorique sur la réglementation : UTE C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques,...;
- un apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement) ;
- les exercices pratiques suivants :
- habillage de pièces nues sous tension (CCPI, distributeur d'étage, ...);
- dépose et pose de fusible à fusion non enfermée ;
- déconnexion et connexion sous tension d'un conducteur neutre sur un compteur ;
- remplacement d'un compteur avec neutre non interruptible au niveau du CCPI et disjoncteur client non accessible hors cadre de la CET 6.5 ;
- remplacement d'un compteur avec neutre non interruptible au niveau du CCPI et disjoncteur client accessible, dans le cadre de la CET 6.5.

#### Déroulé de la formation

Partie théorique : Oui.

Partie pratique: Oui.

Détail sur la durée de la formation :28 heures, soit 3 jours.

Existence d'un test à l'issue de la formation : Non.

#### Reconnaissance de la formation

Quelle reconnaissance est délivrée à la suite de la formation ? Appréciation d'aptitude aux Travaux Sous Tension.

## Recyclage des compétences

Fréquence du recyclage : 3 ans.

Détails sur la durée du recyclage : Le recyclage est recommandé par la norme NF C 18-510 tous les 3 ans.

À noter que pour les travaux sous tension, la durée de validité du titre d'habilitation est d'un an

#### Textes de référence

- Décret n°82-167 du 16 février 1982 relatif aux mesures particulières destinées à assurer la sécurité des travailleurs contre les dangers d'origine électrique lors des travaux de construction, d'exploitation et d'entretien des ouvrages de distribution d'énergie électrique
- Article R4544-3 du Code du travail

L'employeur doit s'assurer que le personnel concerné, grâce à une formation spéciale, théorique et pratique, a une connaissance approfondie, aussi bien des précautions à prendre pour éviter les dangers de l'électricité que des méthodes de travail à mettre en œuvre pour exécuter de tels travaux.

- Arrêté du 5 juillet 2024 relatif aux normes définissant les modalités recommandées pour l'exécution des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ou pour l'exécution d'opérations non électriques dans l'environnement d'ouvrages et d'installations électriques sous tension aériens et souterrains Prévention du risque électrique
- Cursus de formation du comité TST
- · Comité des TST

## Organisme de formation

- Quelle reconnaissance doit avoir l'organisme de formation (habilitation, certification, qualification...)
- ? <u>Etablissement ou organisme agréé par le Comité des Travaux Sous Tension</u>.

